



**M**ONTPELLIER 2020

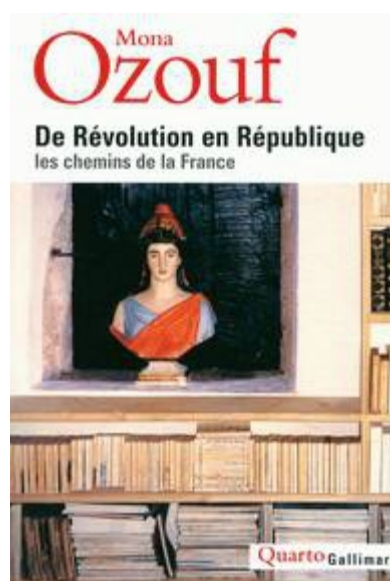
# La lettre de « Sursaut »

Mars 2015, n°22

## De révolution en république ...

Les éditions Gallimard viennent de réunir dans leur collection Quarto une grande partie des écrits de Mona OZOUF sous le titre « *de révolution en république* ». La philosophe et historienne était invitée à France Inter à en parler le 27 février. Le journaliste Bruno DUVIC l'invite en début d'émission à commenter « *les vicissitudes* » qui ont entouré les débats et le vote de la loi MACRON. L'historienne lui répond en y voyant un trait révélateur de la politique française depuis la Révolution : celui de la radicalité. Cette radicalité, héritée de 1789, continue à rester toujours vivante dans nos

esprits, selon elle, alors que nous l'avons pourtant abandonnée depuis longtemps au niveau concret. Personne ne prêche actuellement la saisie violente des biens individuels par l'Etat, et aucun citoyen ne revendique l'idée de lui confier nos bonheurs individuels. Cette radicalité continue à s'incarner, par exemple, dans des affirmations entendues lors des derniers débats parlementaires où les mêmes députés ont pu affirmer que les réformes proposées par la loi n'étaient rien mais qu'il fallait s'y opposer fermement. Ce maximalisme radical impose l'absolutisme d'un « tout ou rien » et rend ainsi, pour Mona OZOUF, les français « *très incapables de réforme* ».



L'historienne invite l'auditeur de la matinale de France Inter à se replonger dans la lecture du philosophe montpelliérain Charles RENOUVIER, un des plus grands philosophes de la république à ses yeux, lorsqu'il écrit que « *les spéculations de la philosophie sociale ont le défaut de dégoûter les esprits des choses réelles en leur faisant croire qu'ils n'ont rien s'ils n'ont pas tout : tout ce qui n'est pas idéal est misère* ».

Thomas PIKETTY dans sa leçon inaugurale d'ouverture du festival de Radio France, le 14 juillet de l'été dernier, nous avait également invités à un retour de conscience sur la façon dont l'héritage révolutionnaire modelait en les aveuglant nos pratiques politiques contemporaines. Les français, à ses yeux,

fonctionnaient toujours comme si, ayant fait la révolution en 1789, ils étaient définitivement dédouanés de tout procès en démocratie et se montraient totalement aveugles à tout ce que nos fonctionnements économiques et politiques véhiculaient de valeurs contraires à la démocratie.



La prise de la Bastille

Nos sociétés sont, en effet, soumises au poids de l'histoire : les circonstances changent et se façonnent les unes sur les autres. Tout démocrate doit se garder de fétichiser un événement ou un modèle social sous le prétexte qu'il a été un moment fécond de l'histoire.

Le juriste Alain SUPIOT vient de publier chez Fayard « *La gouvernance par les nombres* » qui est une reprise de son cours au Collège de France, « *de la gouvernance par les lois à la gouvernance par les nombres* ». Il y montre comment la révolution numérique a introduit une déshumanisation tendant à penser l'homme sur le modèle de l'ordinateur et le coupe ainsi de ses capacités créatives. Il constate que les politiques n'ont pas pris la mesure de cette métamorphose et continuent à fonctionner sur un modèle qui n'existe plus. « *La gauche politique et syndicale, constate-t-il, s'est rangée dès le début de son histoire du côté du taylorisme : l'absurdité d'un travail se résumant à une succession de gestes simples et mesurables était compensée par les vacances et le salaire* ». L'organisation du travail n'est plus la même : le CDI à plein temps et à vie ne sont plus les modes actuels. « *Plutôt*

*que de se crisper sur le statut salarial et tenter de le geler mieux vaut s'appuyer sur ce statut pour le faire évoluer* ». Alain SUPIOT propose, ainsi, des voies permettant au salarié de se libérer un certain temps « *du travail subordonné* » pour mener à bien des projets personnels ou bien avoir la possibilité de s'investir dans des activités associatives ou créatives.

Les débats qui ont entouré la loi MACRON ont démontré, une fois de plus, le jeu stérile des mécanismes de positionnements politiques désertant les véritables débats sur le fond au profit de seuls intérêts stratégiques. Certains ont dénoncé ce texte comme trop libéral et droitier tandis que d'autres l'ont rejeté comme trop à gauche et faisant fi des lois du marché, sans oublier ceux (parfois les mêmes d'ailleurs) qui en ont dénoncé la vacuité. « *Peut-être, écrivait Pierre MENDES FRANCE dans « La vérité guidait leurs pas », oublions-nous par moments que d'autres, non sans peine, ont frayé le chemin et que, grâce à eux, nous avons le droit d'être plus ambitieux* ». Assumons non seulement ce droit, mais même ce devoir d'une ambition permettant d'inventer le futur et de travailler le présent.

**L'agence nationale pour le  
développement économique :  
une idée présentée par le Président de la  
République le 5 février dernier...  
poser les questions qui rendent l'action  
possible...**

*L'emploi est aujourd'hui la question autour de laquelle le vivre ensemble de notre société s'organise grandement.*

*Il n'est pas acceptable que plus de 4 millions de personnes de la cinquième ou sixième puissance économique mondiale soient en dehors de la communauté.*

*Dans les quartiers sensibles bien sur, mais aussi dans les villages isolés des zones rurales reculées...*

*Le Président de la République s'est engagé le 5 février à ce que l'Etat agisse sur la question au travers d'une agence, à l'identique de ce qui s'est fait pour la rénovation urbaine.... Oui mais ....*

### **Une agence pour quoi ?**

Créer de l'emploi ? C'est travailler sur le monde de l'entreprise

Créer de l'activité ? Ça ne génère pas forcément de l'emploi mais cela peut intéresser le monde de l'économie sociale et solidaire (ESS), en particulier les associations.

Accompagner les personnes vers l'emploi ?

Financer de l'activité créatrice d'emploi ? Quelle solvabilité à long terme ?

Financer des investissements favorisant l'activité voire l'emploi ?

### **Une agence pour qui ?**

Pour les habitants des seules banlieues ?

La notion de territoire.... Le quartier, la ville, l'intercommunalité, le pays, le département, la région, la France, l'Europe, le monde, ...

Dans tous les cas le rural est aussi en tension que l'urbain sensible... il ne peut être laissé de côté.

### **Une agence comment ?**

Pole Emploi, l'ANACT (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) sont des agences.... Est-ce cela qu'il faut créer à nouveau ?



### **Faut-il un nouveau machin ?**

En France depuis plus de quarante ans nous avons multiplié les outils, procédures visant à accompagner les entrepreneurs, et en particulier les personnes en position de fragilité dans leur emploi.

A cela se rajoutent depuis des lustres les chambres consulaires (de commerce, des métiers et de l'artisanat, de l'agriculture) dont c'est le boulot que d'accompagner les entreprises dans leur développement et la création de nouvelles entreprises.

Du côté des financements, il existe une palette d'outils, anciens pour certains, appuyés sur des réseaux locaux (ADIE, PFIL, ....) qui

interviennent aux côtés de méthodes plus récentes (love-money, business angels, crowdfunding,...) pour aider les entrepreneurs à amorcer leurs plans de financement et d'investissement... mais on le sait tous, ce sont les banques qui bloquent en mettant des conditions extravagantes pour garantir.... leurs bénéfices et leur propre solvabilité.

La palette d'outils est déjà redondante et les actions menées ici et là par les membres du GNIAC (Groupement National des initiatives et des Acteurs Citoyens) démontrent que de nouvelles formes d'accompagnement sont encore en train de se faire jour.

Cette agence ne serait-elle pas une nouvelle fausse bonne idée ne pouvant générer que de nouvelles frustrations pour les citoyens et un peu d'autosatisfaction pour les politiques et les hauts fonctionnaires ?

Plutôt qu'une agence ne faut-il pas parler d'une méthode de travail, d'une volonté de partenariat, d'une nécessité d'évaluation, d'échanges des pratiques ?

Parce que c'est au plus près des gens qu'il faut agir, il s'agit de trouver la méthode pour que la palette de dispositifs déjà existants fonctionnent effectivement au bénéfice des personnes qui dans les quartiers sensibles mais également dans les villes, comme dans les campagnes tentent de créer ou de faire durablement vivre une entreprise qui va générer une plus value pour le territoire local, de l'emploi et faciliter l'accès à de nouveaux marchés.

Il faut également une volonté opiniâtre pour faire fonctionner cette méthode en dépassant les habituelles postures différents acteurs des dispositifs qui tendent naturellement à ramener à leur institution le bénéfice de l'action .... Le partenariat est un combat... comme chacun le sait.

Il faut aussi avoir la rigueur de mesurer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans les projets qui seront accompagnés. Les fausses bonnes idées ça existe.... Et il est aussi important de les repérer afin de faire gagner du temps à tout le monde en ne les reproduisant pas ici ou là au prétexte que cela n'a pas été encore tenté sur tel territoire... alors que cela

d'évidence n'a pas fonctionné sur un ou plusieurs lieux avant.

Voilà quelques remarques pour les nombreuses réunions interministérielles qui vont avoir lieu dans les jours qui viennent pour tenter de traduire la volonté du Président de la République en une politique publique....

Jean Maillet

**A (re)lire** : le rapport de la mission accompagnement et anticipation des mutations économiques, sous la direction de Jean-Pierre Aubert, septembre 2014 : [http://www.chaire-mai.org/wp-content/uploads/2014/10/rapport-MAAMEFINALRévisé22\\_10\\_2014.pdf](http://www.chaire-mai.org/wp-content/uploads/2014/10/rapport-MAAMEFINALRévisé22_10_2014.pdf)

## Laïcité, démocratie et réforme territoriale

La réforme territoriale ne peut se résumer à une simple réorganisation territoriale destinée à actualiser un découpage en départements qui ont vu le jour il y a plus de deux siècles et de régions nées il ya 30 ans. Elle se laisserait guider alors aux seuls impératifs économiques de l'économie de marché et laisserait la voie ouverte à toutes les dérives inflationnistes où chaque strate, de l'Etat centralisateur aux diverses instances nouvellement créées, développerait un jeu stérile où chacun revendiquerait d'étendre ses moyens sans rien lâcher de ses prérogatives. La cohérence de la réforme territoriale ne peut que s'appuyer sur une volonté politique commune autour de valeurs républicaines et démocratiques partagées : c'est à cette seule condition qu'elle garantira sa réussite.

Les événements dramatiques qui ont frappé notre pays les 7, 8 et 9 janvier de cette année ont replacé, à travers notamment la question du blasphème, la laïcité au centre du débat politique. Chacun a pressenti que, dans cette question, se jouait une part importante de l'avenir de nos démocraties dans leur double dimension nationale,- concernant la cohésion du pays -, et internationale, - les interdépendances mondiales entre les nations

et les continents ne permettant plus de limiter la réponse dans le cadre de ses seules frontières -.

La laïcité pourrait-elle fournir à nos démocraties du XXI<sup>e</sup> siècle un fondement au même titre que les lois de 1905 ont pu aider à la construction de nos républiques modernes ? Dans cette hypothèse, la réforme territoriale peut-elle constituer un cadre privilégié pour leur mise en place ? Oui pourrait-on être tenté de répondre « oui », à condition de savoir redéfinir ce qu'est une véritable laïcité démocratique.

## Qu'est-ce que la laïcité ?



Dessin de Jean Effel

Notre république va fêter le 9 décembre de cette année les 110 années de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat qui, pour beaucoup, représente la naissance de la laïcité républicaine. Nous ne pouvons cependant aujourd'hui nous replier sur cette date pour définir les termes d'une laïcité adaptée à l'évolution de nos sociétés. L'historien et sociologue Jean BAUBEROT rappelle que « *la laïcité a toujours été plurielle* » et qu'il est toujours dangereux de s'en proclamer propriétaire sous peine d'en faire une nouvelle religion. Beaucoup d'analystes voient se superposer depuis quelques années en France deux laïcités : une première, originelle pourrait-on dire, impose la laïcité à l'Etat. La seconde impose la laïcité aux individus, comme l'a fait la loi de 2004 en interdisant le port de signes religieux ostensibles dans l'espace public. Pour BAUBEROT nous serions passés d'une laïcité de gauche, fondement du lien démocratique, à une seconde récupérée par la droite, voire

l'extrême droite, qui en fait un fondement identitaire et communautariste destiné à protéger « *les racines chrétiennes* » de la France évoquées par le Président SARKOZY, dans son discours de Latran, contre l'islam. Le sociologue Eric FASSIN ne craint pas de parler « *d'instrumentalisation raciste et xénophobe* » de la laïcité.

Nous choisirons de prendre comme point de départ vers une définition de ce que pourrait être la laïcité en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle une phrase du philosophe, Henri PENA-RUIZ, auteur d'un récent « *Dictionnaire amoureux de la laïcité* » : « *la laïcité n'est pas de l'ordre d'une option spirituelle particulière, mais constitue une condition de possibilité fondamentale de vie publique* » ?

Cette distinction première est, en effet, fondamentale. La « laïcité » ne peut jamais se transformer en religion assénée comme un dogme : elle n'engendrerait alors que de nouvelles guerres de religion menaçant l'harmonie d'une nation et porteuse des germes de nouveaux expansionnismes impérialistes. Les guerres d'Irak ou de Lybie nous ont récemment montré les limites et les dangers d'interventions militaires menées au nom des « droits de l'homme ». Non seulement elles prétendent couvrir pudiquement des intentions d'intérêt purement économiques, mais surtout elles entraînent les pays victimes de régimes totalitaires, souvent consolidés dans un premier temps par les mêmes puissances qui interviennent ensuite pour les supprimer, dans des guerres fratricides sauvages et sans fin sinon en ouvrant la voie à d'autres forces aussi totalitaires et extrêmes.

La laïcité vient du terme grec « *laos* » : il désigne l'unité d'une nation considérée comme un tout indivisible. « *Le laïc est l'homme du peuple qu'aucune prérogative ne distingue ni n'élève au-dessus des autres* » (Henri PENA-RUIZ). L'unité du « *laos* » répond donc à un principe d'égalité, mais également à un principe de liberté : le « *laos* » n'impose pas une religion, il ne privilégie pas une pratique spirituelle car ce serait signe de discrimination. En revanche, et à cette condition, il reconnaît et protège pour chacun la liberté de ses croyances et de ses choix spirituels dans la mesure où ils n'ont pas

de prétention de dogmatisme et de prosélytisme. Jean JAURES allait jusqu'à dire aux députés lors des débats sur la loi de 1905 : « *liberté à vous tous les croyants, d'esprit à esprit, d'intelligence à intelligence, de conscience à conscience, de propager votre croyance et votre foi* ». Ce qui l'inquiétait n'était pas la foi mais la main mise des églises et des dogmes lorsqu'ils manifestent leur volonté de s'emparer des esprits sans libre débat.

Dans le « *laos* » il n'y a pas de main mise d'un groupe particulier revendiquant des droits spéciaux ou des statuts auto-octroyés de directeurs de consciences individuelles ou publiques. C'est la condition intangible de l'espace de la communauté politique. Les romains le nommeront « *res publica* », que l'on peut traduire par notre actuel « *bien commun* » et qui, bien sûr, est à l'origine de notre terme *République*. La laïcité assure, dans son principe, la liberté de croire ou de ne pas croire et protège de toute imposition de valeur et de manière d'être.

## Laïcité et démocratie

Nous avons accueilli Abdenour BIDAR en avril 2013 pour une de nos soirées Controverses. Le philosophe avait introduit son propos par une constatation simple : la laïcité est devenue une « *incantation abstraite à laquelle on se réfère sans jamais s'en expliquer* ». Il est donc urgent, avait-il poursuivi, de redonner sens à ce terme en le résumant dans une proposition simple : « *la laïcité, c'est un bien commun vivant* ». La laïcité, c'est ce qui « *facilite le vivre ensemble suivant les principes des droits de l'homme, liberté, égalité, fraternité* ». Il a repris aussitôt les mots de François HOLLANDE aux membres de l'Observatoire national de la laïcité qu'il a créé le 8 avril 2013 : la laïcité est « *la garantie de la liberté individuelle* » ajoutant aussitôt « *... et de la cohésion sociale* ». Les deux termes doivent, en effet, être tenus ensemble car mettre l'accent uniquement sur la cohésion sociale peut amener des attitudes de prosélytisme et de chasse aux sorcières face aux religions considérées comme telles. A l'inverse, insister uniquement sur les libertés entraîne la dérive libérale à laquelle nous

assistons : la société s'atomise par excès d'individualité et de communautarisme. La laïcité est une manière de « *faire société* » face à ces risques d'atomisations ou de cloisonnements communautaires.

Le terme « *démocratie* » contient celui de « *démos* » qui signifie le « *peuple* » au sens d'une communauté politique. « *Démos* » et « *laos* » renvoient donc à la même idée : « *celle de la souveraineté du peuple sur lui-même dès lors qu'il ne se soumet à aucune puissance autre que celle dont il est la source* » (Henri PENA-RUIZ), à savoir lui-même. Une des dérives de nos démocraties sous leur forme républicaine est de transformer l'Etat en toute puissance au détriment de ses citoyens. Jean Paul SARTRE n'a cessé de dénoncer cette dérive étatique. Toute démocratie est prise par la nécessité de s'organiser si elle veut vivre dans le temps. L'Etat en est la forme instituée avec ses administrateurs et ses élus. Très rapidement ces derniers peuvent oublier leur fonction au service des citoyens pour accaparer le pouvoir pour eux-mêmes et engendrer ainsi une mort progressive de toutes les instances démocratiques préoccupées de leur seul maintien. Les citoyens ne servent alors qu'à perpétuer cette machine étatique et l'Etat fonctionne comme une religion totalitaire.



C'est là que se situe l'enjeu principal de la réforme territoriale : fournir un contre-pouvoir face à celui du pouvoir central devenu une puissance qui broie ses citoyens et écrase toute singularité des collectifs locaux. Les nouveaux territoires ne pourront accomplir cette fonction que s'ils sont portés par les valeurs « *laïques* » telles que nous les avons définies plus haut qui sont celles de la démocratie. Sinon, ils ne feront qu'ajouter de nouvelles couches étatiques dispendieuses et inhumaines.

## Laïcité et religions

Les tensions causées par la seule question du travail le dimanche montrent bien que, malgré la séparation officielle des Eglises et de l'Etat, il est malaisé de faire la part de l'héritage culturel judéo-chrétien de notre pays de celle de la nécessaire laïcisation des pratiques. Pousser cette laïcité à ses extrêmes conduirait à remettre en cause, notamment, les régimes de concordat en Alsace-Moselle, ainsi que les multiples jours fériés dont l'appartenance religieuse reste problématique : ascension du Christ, assomption de la Vierge, descente du Saint Esprit ...

Les temps ont changé depuis 1905 : les tensions autour des religions ne concernent plus la seule religion catholique même si les « *manifs pour tous* » récentes ont montré que les querelles restaient fortes et que les extrémismes restaient vivaces. Elles se cristallisent autour des rapports difficiles à l'Islam, de l'augmentation du nombre de ses fidèles en France et des actions terroristes et meurtrières commises au nom d'Allah poussées par des extrémistes religieux. Ces tensions se jouent sur un terrain national mais aussi international. Elles mettent en jeu des rapports de force actuels mais aussi passés renvoyant aux blessures non cicatrisées de notre histoire coloniale.

Abdenour BIDAR nous proposait, lors de notre soirée, un renversement de la question : arrêtons de considérer les tensions actuelles autour de la question religieuse comme d'inquiétantes montées menaçant notre ordre social, voyons-y au contraire des chances pour nos sociétés car elles posent les questions fondamentales de l'homme. Est-ce que nos démocraties sont capables de tenir un tel pari ?

## L'école premier lieu d'apprentissage

La question de la laïcité amène inévitablement la question de l'école. Elle est malheureusement le plus souvent posée comme celle d'une matière à enseigner à laquelle, ajoute-t-on, il faudrait mieux former les enseignants. A ce titre là beaucoup excluent la maternelle de cet apprentissage voire même

les premières années du primaire. On peut considérer que l'on nage en plein contre-sens. La laïcité, nous l'avons vu, est intimement liée à la démocratie : on peut donc considérer qu'elle est d'abord une initiation et un apprentissage à un « vivre ensemble ». A quoi servirait l'enseignement de la laïcité (comme de la démocratie) dans une institution scolaire qui fonctionnerait de façon centralisatrice et verticale, c'est-à-dire de complètement anti-démocratique ? A quoi servirait cet enseignement s'il est fait par des maîtres qui n'ont aucun mot à dire sur leur programme et sur la gestion de leur établissement scolaire devant des élèves tout autant privés de possibilité d'initiative et de responsabilisation du quotidien de leur vie scolaire ? A quoi servirait-il, enfin, dans une école qui serait complètement coupée de son environnement social et des acteurs de la société qui n'ont pas le label « éducation nationale » ?

L'apprentissage de la laïcité doit se faire très tôt, dès les premiers pas à l'école, si l'on veut qu'il soit vraiment inscrit dans la maturation psychique et sociale des enfants. Il passe par une organisation réellement démocratique de la vie scolaire où enseignants, parents et élèves possèdent un véritable droit à une parole prise en compte et un accès à une gestion concrète de leur établissement par le biais de dynamiques associatives. Il serait intéressant de renouer avec ce qu'avaient mis en place, il y a déjà plusieurs décennies, Augustin FREINET ou les initiateurs de la pédagogie institutionnelle. Les nouveaux pôles métropolitains peuvent être les moteurs de ces nouvelles dynamiques pédagogiques et scolaires : nous mesurons bien, en effet, que le ministère de l'Education Nationale, peut et doit fournir les orientations et directives centrales, mais seules les communautés locales peuvent en fournir les modèles singuliers de mise en pratique. A chaque fois, ils varient suivant les cultures, les sociologies et les acteurs locaux.

Joseph MORNET

## Le Sport à l'encan !

Le Qatar achète tout, à partir des ressources quasi illimitées de l'or dit « noir », plus que noir en l'occurrence ! : Le PSG (Foot et Hand) en France, d'autres clubs européens, l'organisation du championnat du Monde de Hand Ball, de la Coupe du Monde de Football, bientôt, dit-on, des Jeux Olympiques ! La corruption n'est jamais absente des tractations douteuses conduisant à ces désignations, très loin de l'éthique sportive.

Les spectateurs artificiels, « supporters », du Qatar, sont convoyés de l'étranger et rémunérés, aux cotés de militaires, convoqués et habillés en civil. Souhaitons que, de leur côté, les journalistes et les arbitres aient su résister à cette débauche de « fric »



La constitution, grotesque, d'une équipe de mercenaires étrangers sensés représenter le Qatar, finaliste de ce championnat du Monde, constitue, malgré la qualité de ces joueurs de tous pays, une insulte dommageable au sport international.

La supercherie ira jusqu' à faire chanter à nos détenteurs de passeports( ô combien provisoires !)l'hymne du Qatar , la main sur le cœur ou ....du portefeuille.

Les dirigeants sportifs internationaux, à l'insipide langue de bois, sont complices et coupables avec leurs déclarations lénifiantes : nous jouons ici dans d'exceptionnelles conditions, meilleures que partout ailleurs : Merci !

Le complexe surdimensionné « Aspire », sport-études 5 étoiles, temple de formation gigantesque, les fait saliver d'admiration.

La chaîne « Bein Sport », de plus en plus hégémonique, discipline par discipline, travaille à perte, ce qui interpelle juridiquement en termes de concurrence, en tant que vecteur par sa maison mère « al Jizera » d'un message appelé en cas de besoin à dépasser le simple cadre sportif : il faut être benoîtement naïf pour nier ou méconnaître les liens étroits de ce média avec un messianisme à dimension, hélas, non pacifique

Heureusement certains acteurs, y compris des joueurs internationaux, font preuve de lucidité, de courage et d'esprit critique pour dénoncer cette perversion du sport.

Soyons vigilants. Le Sport, par son histoire, certes pas toujours vertueuse, mérite mieux que cette gabegie financière outrancière et inéquitable, non innocente, d'autant que la dimension géopolitique est en malheureusement et manifestement le moteur.

Gérard Dorival

## Les infos de Montpellier 2020 :

### Soirée Controverses : « L'Europe reprend son souffle »

**le vendredi 27 février 2015 à 18 h** à la Salle Pétrarque de MONTPELLIER nous accueillons **Bernard GUETTA** .

*« Peut-être est-il déjà trop tard. Peut-être est-il trop tard pour réconcilier les Européens et l'Europe mais je me refuse à l'admettre. Je me refuse à baisser les bras car mon intime conviction est qu'aussi pitoyable que soit l'état de l'Union, ses peuples auraient tout à perdre à confondre une ambition historique et ses déboires, à se détourner de leur unité parce qu'elle est semée d'embûches » (« Intime conviction, comment je suis devenu européen », le Seuil, 2014).*



*Bernard GUETTA y fera le point sur l'Europe à un moment où l'arrivée de Jean Claude JUNCKER à la présidence de l'Eurogroupe peut laisser espérer une relance politique de l'Europe alors que la crise de l'UKRAINE rend encore plus nécessaire la réalité d'une construction politique du continent européen.*

Bernard Guetta est actuellement chroniqueur de politique internationale à *France Inter* et *Libération*, après avoir été correspondant du *Monde* et dirigé les rédactions de *L'Expansion* et du *Nouvel Observateur*. Il est lauréat de cinq prix de journalisme, dont le Prix Albert Londres en 1981 et le Grand prix de la presse internationale en 2011.

#### L'entrée est libre

**Bernard GUETTA sera disponible pour une rencontre avec la presse dès 17.30 h. Une séance de signatures se déroulera après la soirée avec le concours de la librairie SAURAMPS.**

*Salle Pétrarque, 2 place Pétrarque, Montpellier,  
TRAM Comédie, PARKINGS Polygone, Comédie ou  
Préfecture*

Par ailleurs, Montpellier 2020 poursuit sa collaboration avec l'association TPNA de Nîmes et le Think tank toulousain, *la Compagnie Riquet*. Il s'agit de travailler ensemble à la mise en place de la réforme territoriale en se constituant comme cellule de réflexion et force de propositions régionale. Des groupes de travail commun sont en place. Nous vous donnerons des informations plus précises lors de notre numéro d'Avril et vous communiquerons nos rendez-vous publics.



**Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ...**

N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à Joseph MORNET : mentor.jch@numericable.fr.

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site « [www.montpellier-2020.com](http://www.montpellier-2020.com) »

**Montpellier 2020 ne vit que des adhésions de ses membres. Pour soutenir notre action, adhérez en envoyant ce bulletin d'adhésion !**

### **BULLETIN D'ADHESION**

**Monsieur, Madame ou raison sociale :**

**Profession ou statut social :**

**Habitant**

**Code postal :**

**Ville :**

**Téléphone :**

**Mail :**

**s'acquitte de la somme de :**

25 €

**est membre de l'Association MONTPELLIER 2020 au titre de l'année 20\_\_\_\_\_**

Payable par chèque à l'ordre de « **association Montpellier 2020** »

Adresser à : **Eric PEREZ, 29 rue Clément Mirabel, 34660 COURNONTERRAL**

**Fait** \_\_\_\_\_ **à :**

**le :**

**Signature :**